

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 12 décembre 2022

N° 424

Christophe Béchu et Roland Lescure condamnent les dégradations du site Lafarge de La Malle – Bouc Bel Air (13)

Ce week-end, plusieurs dizaines d'activistes se sont introduits sur le site de la cimenterie Lafarge de la Malle, à Bouc Bel-Air dans les Bouches du Rhône.

Le groupe a vandalisé l'usine, mettant hors d'usage plusieurs installations essentielles à son fonctionnement, au nombre desquelles une installation récemment mise en service de filtrage des fumées du site.

Christophe Béchu, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, et Roland Lescure, ministre délégué chargé de l'Industrie condamnent avec la plus grande énergie ces violences, qui ne sont pas plus acceptables au nom de l'écologie que pour toute autre raison. Ils expriment tout leur soutien aux salariés de l'usine de la Malle.

L'activisme violent, qu'il s'attaque aux biens ou aux personnes, n'est jamais la bonne réponse aux défis que rencontre une société.

Les attentes écologiques de nos concitoyens sont légitimes et doivent être entendues. A cellesci, le Gouvernement répond par une action résolue pour la décarbonation de l'industrie française, qui concilie ambition radicale de réduction des émissions et maintien de la production en France.

Le président de la République a réuni le 8 novembre dernier les 50 plus grands émetteurs industriels de CO2 pour leur demander de diviser par deux leurs émissions d'ici dix ans, en conditionnant le soutien de l'Etat à un doublement de leurs efforts. Le site Lafarge de la Malle était justement présent.

Depuis deux ans déjà, les services de nos ministères ont travaillé avec le groupe Lafarge pour établir des feuilles de route de décarbonation pour ses sites les plus émetteurs. Le site de La Malle était sur cette liste.

Le site qui a été attaqué est un site en transition. Il avait fait l'objet, à la demande des services de l'Etat, d'investissements récents et importants du groupe Lafarge-Holcim pour y installer une nouvelle installation de filtrage de ses fumées, opération saluée par les riverains et les élus locaux.

Aujourd'hui l'industrie émet près de 20% des émissions françaises de gaz à effet de serre. Demain, grâce aux solutions qu'elle-même développe et que l'Etat soutient : passage à la biomasse, électrification recours à l'hydrogène ou à la capture de carbone en dernier recours, elle amènera ses émissions à zéro. Elle est le seul secteur aujourd'hui à savoir le faire aussi vite.

C'est le sens de l'action du Gouvernement : décarboner et réindustrialiser, en préservant l'outil productif français qui est au cœur de la construction de notre transition écologique.

Contacts presse:

Service de presse de Roland LESCURE presse@industrie.gouv.fr
01 53 18 43 18

Service presse de Christophe BECHU communication.mtect@ecologie-territoires.gouv.fr

01 40 81 78 31